

PLAN DE LUTTE

CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : École Georges-Vanier

ANNÉE DE LA VERSION : 2025-2026

DATE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : 20 mai 2026

NOM ET FONCTION DES PARTICIPANTS AYANT PARTICIPÉ À L'ÉVALUATION ANNUELLE :

Nom	Fonction
Barbara Polito	Psychoéducatrice
François de la Sablonnière Tremblay	Directeur adjoint
Darley Thermitus	Éducateur spécialisé
Tamara Durand	Enseignante

COMITÉ RESPONSABLE DU PLAN DE LUTTE :

Question	Réponse	Si NON, identifier le(s) changement(s) à prévoir
Est-ce que les participants au comité étaient représentatifs de l'équipe-école?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Est-ce que la fréquence des rencontres inscrite au plan de lutte a été respectée?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Octroyer plus de temps (10 h au lieu de 5h) et s'assurer d'avoir des rencontres chaque mois.
Est-ce que la fréquence des rencontres a été suffisante pour permettre au comité de réaliser l'ensemble de ses mandats?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Est-ce que le suivi de la mise en œuvre du plan de lutte a été fait à chacune des rencontres du comité?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Au début de l'année, quelques rencontres pour s'approprier et remplir le nouveau ga barit.

ÉVALUATION DES NEUF ÉLÉMENTS DU PLAN DE LUTTE :

1. Analyse de la situation

Commentaires
<p>Selon EVIO, il y a eu 20 évènements concernant la violence dont 7 ont été spécifiquement traités comme de l'intimidation. 1 autre évènement concernait un acte à caractère sexuel.</p> <p>Les lieux les plus souvent nommés sont la classe (5), autre (5), le corridor et le chemin de l'école à la maison (3).</p> <p>La violence verbale (14) est la plus souvent nommée. La violence physique suit avec 10.</p> <p>Les moments de la journée sont durant les cours (9) et après les cours (7).</p> <p>Septembre et janvier sont les deux mois les plus occupés.</p>

Le comité pense que le portrait EVIO n'est pas représentatif. Malheureusement, les membres de l'équipe doivent continuer d'intégrer cette plateforme dans leurs pratiques.
Le QSVE sera à faire l'année prochaine. Le portrait sera plus juste.

Pour l'année en cours, indiquer les priorités de l'école inscrites au plan de lutte et spécifier leur niveau d'atteinte

Formulation de la priorité au plan de lutte		Niveau d'atteinte de la priorité Cochez la case correspondante	Explication quant au niveau d'atteinte (Pourquoi?)	Reconduction de la priorité Cochez la case correspondante	Si OUI , quels ajustements seront nécessaires à apporter aux moyens prévus pour cette priorité?
No. 1	Sensibiliser l'équipe-école sur les manifestations de violence et d'intimidation et la manière d'intervenir efficacement.	<input checked="" type="checkbox"/> Atteinte <input type="checkbox"/> Partiellement atteinte <input type="checkbox"/> Non atteinte	Plusieurs présentations et rappels ont été faite au personnel. Un lien « Quoi faire? » a été ajouté pour une intervention efficace,	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Présentation des constats EVIO à faire. S'assurer que l'équipe d'intervention compile plus les interventions. Affichage à réaliser.
No. 2	Offrir un calendrier d'ateliers à tous les élèves pour augmenter leurs habiletés sociales ainsi que leurs compétences socio émotionnelles	<input checked="" type="checkbox"/> Atteinte <input type="checkbox"/> Partiellement atteinte <input type="checkbox"/> Non atteinte	Un gros travail a été fait pour réaliser un calendrier d'ateliers qui répondent aux exigences du référentiel EKIP. La routine de partenariat s'établie, nos intervenants solidifient leur rôle.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Cet objectif concerne plus le Comité table de service en santé mentale que le comité PLVI.
No. 2 (suite)	Solidifier le partenariat et les collaborations avec les organismes du quartier pour favoriser la tenue d'ateliers en classe, ainsi que pour maintenir la collaboration école-organisme.	<input checked="" type="checkbox"/> Atteinte <input type="checkbox"/> Partiellement atteinte <input type="checkbox"/> Non atteinte		<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non	Cet objectif concerne plus le Comité table de service en santé mentale que le comité PLVI.

No. 3	Actualiser le PLVI i.e. le faire vivre auprès des élèves, du personnel de l'école ainsi que des parents.	<input type="checkbox"/> Atteinte <input checked="" type="checkbox"/> Partiellement atteinte <input type="checkbox"/> Non atteinte	L'actualisation est faite aux nouvelles exigences. Nous continuons notre ouverture et notre exploration aux organismes du quartier.	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Le libellé de l'objectif manque de clarté. Mieux définir le faire-vivre. (Quand, où, etc.) Actualisation via le sondage QSVE-BE pour un portrait plus récent et incluant les volets à <i>caractère sexuel et violence lié à l'origine ethnique</i> .
-------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

2. Mesures de prévention

Commentaires
Les mesures de prévention pourraient être plus visibles pour les élèves. Pour le personnel, les rappels et les outils sont en place. Il faut continuer d'en faire la promotion et être rigoureux sur l'application.

Les **mesures de préventions** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:
Ajouter un affichage pour la prévention auprès des élèves. L'idée du comité était de produire plusieurs affiches nommant les manifestations de comportements à dénoncer et chaque fois, un rappel de dénoncer auprès d'un adulte de confiance.

3. Collaboration des parents

Commentaires

Les parents (en dehors du CÉ) ne participent pas à l'élaboration ou à la promotion du plan.
Les parents impliqués dans une situation comprennent les actions des intervenants et adhèrent au protocole.

Les **mesures de collaboration des parents** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:

4. Modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte

Commentaires

L'ancienne adresse courriel existait encore, elle a été désactivée.
Faire appel à un adulte de confiance (à l'école et à la maison) est toujours le moyen privilégié.

Les **modalités pour effectuer un signalement ou pour formuler une plainte** sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:

5. Mesures visant à assurer la confidentialité

Commentaires

Pas d'enjeux à ce niveau. Les intervenants font toujours attention de respecter la volonté de l'élève victime et de ses parents. Pour les auteurs, les intervenants savent éviter de les stigmatiser.

--

Les mesures visant à assurer la confidentialité sont : à maintenir tel quel à modifier*

*Modifications à apporter:

6. Actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence

Commentaires
<p><i>Les mesures d'interventions sont généralement déployées au bon moment, rapidement. Le tout en prenant le temps d'accompagner les victimes avec bienveillance.</i></p> <p><i>Les évènements que les intervenants qualifiaient d'intimidation ont tous été traités dans EVIO. Par contre, la consignation n'est pas toujours systématique (manque de temps ou juste plus simple d'attendre d'avoir tous les éléments)</i></p>

Les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence sont à maintenir tel quel.

7. Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin

Commentaires

Les mesures de soutien sont toujours offertes aux différents acteurs.

Les **mesures de soutien ou d'encadrement offertes à l'élève victime, auteur ou témoin** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

8. Sanctions disciplinaires applicables

Commentaires

Les sanctions disciplinaires applicables lors de chacun des événements ont fait l'objet d'une analyse (gravité, fréquence, intensité, impact sur la victime et potentiel de récurrence de l'instigateur)

Les **sanctions disciplinaires applicables** sont à maintenir tel quel (Contenu institutionnel)

9. Suivi des signalements et des plaintes

Commentaires

L'équipe-école vérifie, en faisant des suivis, la satisfaction des acteurs concernés et de leurs parents quant aux interventions réalisées.

Dans le cas où il y a insatisfaction, malgré les interventions, les modalités de plaintes sont communiquées aux personnes concernées.

Le suivi des signalements et des plaintes est à maintenir tel quel (Contenu institutionnel).